

« Beau travail ? » Des expériences d'accomplissement aux critères de validation de leurs pratiques par les enseignant.es. [SQUELETTE ARGUMENTATIF EN **13 THESES**]

Université de Genève Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
Laboratoire Innovation Formation Éducation (LIFE)

Document de travail - VERSION 2 – Amendé le mardi 2 mars 2021

THESES

1. Les pratiques enseignantes sont décisives pour les apprentissages des élèves.

2. Les critères d'évaluation de ces pratiques sont conflictuels dans et à l'extérieur de la profession.

Entrer ici toutes les questions portant sur l'état politique de l'école, de son statut, de son organisation et/ou de ses désordres intérieurs. (Rosanvallon, Dubet, etc.)

3. L'extension de l'incertitude met le statut et l'autorité de l'école et des enseignants sous pression, et peut entraîner éclatement de l'identité professionnelle, désécurisation, désenchantement voire décrochage des praticiens.

4. Les résistances à cette pression extérieure passent par la réappropriation des normes (et des débats de normes) par les professionnels .

5. D'où l'intérêt d'enquêter sur l'expérience normative de leur travail ordinaire par les enseignant.es, et de remonter de là aux critères professionnels de validation de l'action pédagogique...

6. ...en entrant par les expériences vécues positivement, avec un sentiment subjectif d'accomplissement.

7. Ce qui appelle le titre de travail suivant : « Beau travail ? » Des expériences d'accomplissement aux critères de validation de leurs pratiques par les enseignant.es.

8. Le point de départ de l'enquête est donc la diversité des expériences d'accomplissement - de « beau travail » - vécues subjectivement par des enseignant.es de différents horizons.

9. Pour ancrer la recherche dans l'ensemble de la profession, la population étudiée doit en effet varier géographiquement, du point de vue du degré d'enseignement et des années d'expérience.

10. Interroger des individus à ce propos doit permettre de remonter du travail éprouvé aux normes et aux critères de validité qui l'orientent et le régulent en arrière-fond.

11. Pour passer des normes et des critères subjectifs aux débats de normes et de critères collectifs, des expériences personnelles sont transcrites en vignettes et soumises à l'appréciation de focus groups.

12. Les résultats obtenus sont formulés en termes de régularités (genre) et de variations (styles) de : normes et de critères, partagés d'un côté, antagonistes ou dilemmatiques de l'autre.

13. Prolongements possibles : ces résultats peuvent être mis à l'épreuve aux deux extrémités de la profession :

1. (macro) par questionnaire sur une population élargie ;
2. (micro) par analyse d'activités filmées et situées.

+

Trois thèses intermédiaires supplémentaires

Manuel Perrenoud

Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Université de Genève

3 mars 2021

S'intéresser aux *points de vue esthétiques* que les travailleurs et travailleuses adoptent sur leur activité de travail est une manière de solliciter et de recueillir des jugements en première personne tendanciellement orientés par l'expression de *ce qui* leur plaît, leur est agréable, les satisfait, etc. dans la mesure où l'on postule et admet que le vocabulaire esthétique est plus spontanément affirmatif ou laudatif que négatif ou dépréciatif ; ce d'autant plus si ces points de vue sont sollicités par une demande explicite – à chacune et chacun – quant à la perception, l'expression, la description, la contextualisation, la problématisation de *ce qu'est le « beau travail »*.

Prendre en compte en première intention les *produits esthétiques de l'activité* (des exemples de « beau travail ») comme repères épistémologiques est pertinent pour solliciter des points vue singuliers face à des *objets* isolés ou extraits du cours de l'expérience ordinaire du travail. En posant la question ou le problème aux travailleuses et travailleurs de *ce qu'est* pour elles et eux *un beau travail*, et en en sollicitant des *occurrences* dans leur expérience, on les met en position d'extrapoler *à partir d'un appui abstrait – précisément prélevé – de la densité de l'expérience* et posé en vis-à-vis à propos duquel discourir (désigner, décrire, formaliser, conceptualiser).

Nous centrer méthodiquement sur les *qualifications esthétiques* que les travailleurs et travailleuses formulent à propos des produits de leur activité nous donnent à mieux comprendre et connaître d'une part les *agencements normatifs* dont les travailleurs et travailleuses sont parties prenantes, dans lesquels ils et elles sont pris et sur lesquels ils et elles ont prise ou cherchent à avoir prise, et d'autre part *les valeurs investies* pour justifier leur positionnement dans ces agencements de normes diverses qui peuvent exercer des effets de contrainte– par voie d'obligation – et/ou des effets d'affranchissement – par voie de création.